

Haies et talus pour l'environnement

“Breizh Bocage 2015/20” est un programme régional du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO), qui a pour but la création et la reconstruction de haies bocagères et de talus boisés, dans le cadre de réalisations collectives. Il s'agit de diminuer les transferts de polluants agricoles vers les eaux superficielles. Ce programme est destiné aux agriculteurs désireux de faire des aménagements bocagers.

Comme 18 autres agriculteurs, l'exploitation de Michaël et David Joubier, basée à Taupont au village de la Moraie, a bénéficié de ce programme étendu sur 14 communes. L'exploitation se situe à cheval sur deux bassins versants (Ninian-Léverin et Yvel-Hyvét). Les aménagements bocagers ont été réalisés sur trois communes : Taupont, Saint-Malo-des-trois-Fontaines et Helléan. Dans un premier temps en automne 2018, ce fut : sous solage et création de talus à la charrue forestière. Puis l'hiver dernier, 2 616 jeunes arbres forestiers ont été plantés et paillés. Pour l'été prochain, un entretien des talus est prévu à la débroussaillage.

L'entreprise Joubier est un parfait exemple d'entreprise agricole qui adhère aux objectifs de Breizh Bocage. Les deux



Michaël Joubier, Jean-Charles Sentier, Aymeric Pirio et Marie Dugué.

frères ont repris l'exploitation conventionnelle de leurs parents, pour la transformer en bio. Avec presque 300 hectares, ils cultivent une variété de légumes : petits pois, épinards, haricots, flageolets et betteraves. Et possèdent toutes sortes de débouchés pour la culture de chacune de leur céréales : blé, maïs, orge, colza... Leur élevage de poules pondeuses se fait, pour les 2 tiers, en plein air ou bio.

Jeu 16 mai, les agriculteurs ont reçu la visite du SMGBO représenté par son directeur Patrick Latouche, accompagné de Marie Dugué technicienne bocage et de Aymeric Pirio animateur et technicien agricole et bocage. Michaël Joubier explique : « **Créer des talus et des bocages est un enjeu de taille. Nous sommes investis. Les avantages sont incontestables :**

éviter l'érosion des sols, conserver ses éléments nutritifs, reconquérir la qualité de l'eau, recréer une biodiversité. Dans un autre registre, il faut réduire les pesticides pour arriver à les enrayer ... »

Marie Dugué ajoute : « **Afin d'encourager les agriculteurs à nous rejoindre, rappelons que les financeurs du programme sont à 80 % l'Europe avec les fonds Feader, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne et le Département, et à 20 % pour le SMGBO. D'autre part, les agriculteurs participent seulement à hauteur de 1 € par mètre linéaire, quand on sait que le coût global varie de 8 à 10 € par mètre linéaire sans les subventions.**

Martine Gatti

➔ Compléments d'informations au SMGBO : 02 97 73 36 49